

DEC130827DR05

Décision portant cessation de fonctions de Mme Christelle Thouvenot, agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) au sein de l'unité UMR 8180 intitulée Institut Lavoisier de Versailles

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC 050174DR05 du 9 août 2005 portant nomination de Mme Christelle Thouvenot aux fonctions d'ACMO,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Mme Christelle Thouvenot, dans l'unité du CNRS n° 8180, à compter du 1^{er} décembre 2012

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Meudon, le 22 février 2013

Le directeur de l'UMR 8180
Arnaud Etcheberry

Visa du délégué régional du CNRS
Gilles Traimond